

DEPARTEMENT

LOT

République Française
CONSEIL MUNICIPAL

CORN

Nombre de membres

en exercice: 10

Présents : 10

Votants: 10

Séance du vendredi 09 décembre 2016

L'an deux mille seize et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 08 décembre 2016, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Sont présents: Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Marielle COLOMB, Marie-Claire DELMAS, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance:

Objet: Renégociation des prêts - 2016_048

Monsieur Lecoustre et Monsieur Caisso, qui étaient en charge de rencontrer les banques afin de renégocier les emprunts communaux, présentent la seule proposition que les banques ont faites. En l'occurrence celle du crédit agricole.

Après avoir entendu les explications, le conseil municipal vote les mesures suivantes :

Prêt no : 00010618807, taux : 3.85 %, CRD : 53 492 €, durée résiduelle : 132 mois

Nouveau taux : 2.00 %, Frais : 450 €

Prêt no : 19850289462, taux : 4.38 %, CRD : 50 180 €, durée résiduelle : 108 mois,

Nouveau taux : 1.85 %, Frais : 450 €

Prêt no : 37630081496, taux : 4.15 %, CRD : 49 801 €, durée résiduelle : 240 mois,

Nouveau taux : 2.50 %, Frais : 450 €

Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances.

Le conseil municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Les propositions ont validées à l'unanimité.

Objet: Nouveaux Prêts - 2016_049

Messieurs Lecoustre et Caisso nous présentent que dans le cadre de la renégociation des prêts communaux la banque associe le réaménagement de nos prêts à un nouvel emprunt. Nous optons pour la somme de 20 000 euros sur 5 ans qui nous permettra de financer une partie de l'enfouissement du réseau France Télécom dans le cadre du renforcement électrique des combelles.

Le conseil, vu le budget de la commune de Corn, voté et approuvé par le conseil municipal le 12 avril 2016 et visé par l'autorité administrative le 18 avril 2016.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité:

ARTICLE 1^{er} : Vu la recette inscrite au budget primitif 2016, la commune de Corn contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes ;

ARTICLE 2 : Objet du financement : Economies d'énergies

Montant : 20 000 €

Durée de l'amortissement : 15 ans

Taux : 1.35 % fixe

Périodicité : trimestrielle

Echéance : constante

Frais de dossier : 150 €

Déblocage : A partir de la date d'édition du contrat, la collectivité peut débloquer par tranche le montant mis à sa disposition. Au terme des 4 mois, le CANMP versera le solde de l'enveloppe réservée ou l'intégralité de l'emprunt si aucune tranche n'a été débloquée.

ARTICLE 3 : La commune de Corn s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoins, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des échéances.

ARTICLE 4 : La commune de Corn s'engage en outre à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

ARTICLE 5 : Le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, sera signé par les soins de Monsieur le maire.

Objet: ADAP - 2016_050

Madame Chiminello présente les démarches faites avec Monsieur Lecoustre auprès de la DDT concernant l'accessibilité des bâtiment Mairie et Eglise.

Le conseil valide l'achat d'une rampe d'accès pour l'église.

Objet: ERP Mairie et Eglise - 2016_051

Contrat de controle sécurité ERP de la mairie et de l'église

Le conseil, après présentation par Monsieur le Maire valide la proposition faite par le bureau Véritas à l'unanimité.

Questions diverses:

A propos de l'emplacement du pylone de téléphonie mobile, Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le jeudi 1^{er} décembre. Étaient présent Mr Lagache du Syndicat Lot numérique, Mr Bonnemort du Département, Mrs Valette C., Valette J.F, Calvet R. Pour la société de chasse, Mrs Légrésy et Quercy pour la Mairie. Il a été convenu que la société de chasse achèterait les parcelles qui lui seront utiles et que le Département se positionnerait par la suite, sur la surface dont il a besoin.

Monsieur le Maire relate la réunion du collège assainissement du SYDED. Deux interrogations majeures ont attiré son attention le retraitement des eaux pluviales qui va devenir obligatoires, et le transfert de la compétence assainissement aux communautés de communes qui va être effectif à compter du 1^{er} janvier 2020.

Monsieur le Maire informe le conseil que le SPANC du parc est dissous à compter du 31 décembre 2016. Il sera remplacé sur notre territoire par le SPANC du Grand Figeac.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est aujourd'hui le seul, dans les instances compétentes à s'opposer officiellement au plan d'effacement des chaussées de moulin tel qu'il est conçu.

Le pont de CORN fera l'objet d'un diagnostic en Janvier de façon à vérifier l'état de sa structure.

La société Jouantou a effectué le débroussaillage sur la commune. Cette année , a priori le travail est de qualité. Merci de faire remonter d'éventuels problèmes auprès du secrétariat de Mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil, qu'après un rencontre avec la seule maison d'édition associative lotoise dont le siège est sur la commune: Synchronie, qu'un salon du livre se tiendra à CORN le samedi 22 Septembre 2017.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en raison d'un nouvel épisode de grippe aviaire le confinement des oiseaux de basse cour est imposé par la préfecture.

Calendrier.

Lundi 12/12/16 Réunion à Faycelles sur le PLUI
Mercredi 14/12/16 et 22/12/16 conseil communautaire
Jeudi 15/12/16 SMIRTOM
Lundi 19/12/16 Réunion CCAS.

Fin de séance 23h30